

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° DC2025-120

Date de la convocation : 03/10/2025

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 8

Le onze décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 FRANGEL Yann , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 054 FRAIPONT Anne , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 073 MACHINET Xavier , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 080 LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent , 086 MAILLARD Franck , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 112 FESTUOT Annie , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie.

Ont donné procuration : 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 039 LHOTEL Philippe (à 046 SINGLIT Benoît) , 051 RAGUET Philippe (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy) , 072 NICOLITCH Cédric (à 084 FLEURY Vincent) , 085 DEGLAIRE Thierry (à 087 SALEZ René) , 105 CARPENTIER Dominique (à 117 LAMPSON Nadège) , 110 DION Valentine (à 060 MANCEAUX Christophe).

Secrétaire de séance : M. Géraud LORFEUVRE

**OBJET : FIXATION D'UN TARIF AU M2 POUR LA VENTE DE PARCELLES INTERCOMMUNALES
SITUEES SUR LA ZONE D'ACTIVITES DE VOUZIERES ET DELEGATION AU PRESIDENT POUR
LA VENTE DES PARCELLES**

Vu les statuts de la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise et notamment la compétence « Actions de développement économique » ;

Vu la délibération n°DC2021/141 du conseil communautaire du 30 septembre 2021 déléguant au président la vente de terrains situés sur les zones d'activités communautaires ;

Considérant que la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise est propriétaire des parcelles n°AM 629, AM 632, AM 634, AM 408, AM 411, à Vouziers, pour une emprise totale de 9025 m² ;

.../...

Considérant que le prix de vente n'a pas été fixé via la délibération n°DC2021/08 fixant les prix de ventes des parcelles de la zone d'activité de Vouziers sur la base du plan de la ZAC Porte de l'Argonne ;

Vu la demande formulée par l'entreprise Wattmen par mail du 2 octobre 2025 ;

Vu l'avis du Domaine sur la valeur vénale daté du 18/11/2025 ;

Vu l'avis favorable de la commission Commerce-Artisanat-Industrie en date du 5 novembre 2025 ;

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le prix de vente à 7 € HT / m², des parcelles cadastrées AM 629, AM 632, AM 634, AM 408, AM 411 situées sur le territoire de la commune de Vouziers ;**
- **DE DELEGUER au Président la signature des actes de vente sur cette base tarifaire ;**
- **D'AUTORISER le Président à signer tous les actes à Intervenir.**

Le Président,

A blue ink signature of Benoît SINGLIT is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "COMMUNE DE VOUZIER" and "Maire".

Benoît SINGLIT